

GRAND CONCOURS

\$3.000 de Primes aux Membres. - Jolies Primes aux Conseils.
10 Magnifiques Bannières.

**Police
Gratuite**

**Entrée
Gratuite**

**Code
Gratuit**

**Examen
\$2.00**

**Boutons-Insignes donnés gratuitement à
chaque aspirant.**

L'Exécutif de l'Union St-Joseph a décidé d'organiser un grand concours de recrutement. Ce Concours est commencé depuis le 1er février et ne se terminera que lorsqu'auront été recrutés 3000 NOUVEAUX MEMBRES. C'est la ferme résolution de l'Exécutif de faire de l'année 1909 une année de progrès et il se propose de faire tous les efforts possibles pour porter le nombre des membres à 30,000 avant qu'elle soit expirée.

Le concours projeté diffère assez sensiblement de ceux qui l'ont précédé. Dans les concours antérieurs, les avantages offerts ne s'appliquaient qu'aux aspirants et aux agents autorisés. Dans le cas actuel, les directeurs de la propagande se sont inspirés de l'idée exprimée par le président général dans les derniers numéros du "Prévoyant". Afin de stimuler le zèle des officiers et des membres des conseils locaux, afin de les encourager à se réunir régulièrement et à prendre un plus vif intérêt aux affaires de la société, des primes sont offertes à ces conseils locaux. Aux individus sont offertes des primes spéciales.

Désignation des Primes

A celui qui fera admettre le plus de membres dans une période donnée :

Villes de 8.000 habitants et plus.

\$400.00

Un premier Prix de\$100
 Deux deuxièmes Prix de .. \$50
 Quatre troisièmes Prix de .. \$25
 Quatre quatrièmes Prix de \$15
 Quatre cinquièmes Prix de \$10

Villes, villages et paroisses de moins
de 8.000 habitants.

\$400.00

Un premier Prix de ... \$100
 Deux deuxièmes Prix de .. \$50
 Quatre troisièmes Prix de \$25
 Quatre quatrièmes Prix de \$15
 Quatre cinquièmes Prix de \$10

Dix Bannières valant \$50 chacune

PRIMES AUX CONSEILS.—Aux conseils locaux qui auront fait admettre **LE PLUS DE MEMBRES** durant la période du concours et auront **LE MOINS DE RAYES**, il sera donné en prime dix magnifiques Bannières d'une valeur de \$50 chacune.

Pour les conseils locaux qui possèdent déjà une bannière, cette prime sera convertie en la somme de

\$40.00 en argent

Dans les mêmes conditions, une prime semblable sera accordée aux bureaux de perception qui seront érigés en conseils.

Les \$2.00 pour l'examen doivent toujours accompagner l'inscription.

\$1.00 par Aspirant

Outre les primes susdites, l'Exécutif accordera une prime de \$1.00 pour l'inscription de chaque nouveau membre recruté.

Insigne gala

A chaque aspirant qui sera accepté et qui aura payé 3 mois de cotisation avec sa demande d'inscription, il sera donné un insigne gala.

Nous exhortons nos officiers et nos membres à commencer dès maintenant leur propagande. Qu'ils répandent partout la réputation de l'Union St-Joseph ! Qu'ils prônent sa stabilité et ses avantages ! Que tous se mettent à l'oeuvre d'un commun accord ! Nous comptons sur la bonne volonté de tous les sociétaires et nous sommes certains que nous ne serons pas déçus

REMERCIEMENTS

Thurso, Qué., 23 avril.—J'ai reçu le plein montant de la police d'assurance de mon mari défunt, soit \$984.00. Que l'Union St-Joseph du Canada veuille agréer l'expression de ma plus vive reconnaissance. La générosité avec laquelle j'ai été traitée, malgré les irrégularités de la susdite police, justifie et confirme encore davantage la grande confiance que j'ai toujours eu dans votre belle et bienfaisante Société.

Je demeure votre bien respectueuse
 Dame CHAS. OUELLETTE.

St-Frédéric, Beauce, 18 avril.—J'accuse réception de la somme de cent-vingt piastres pour bénéfice de décès de Mr. Jean Laplante, décédé le 1er mars dernier, dont cent piastres pour frais funéraires et vingt piastres pour quatre semaines de maladie. Veuillez agréer l'expression de ma reconnaissance la plus sincère pour la promptitude avec laquelle vous avez agi.

Dame veuve JEAN LAPLANTE.

St-Romain, 5 avril.—Veuillez accepter mes sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée à me payer la somme de \$100.00 qui m'était due pour le décès de mon épouse. Cet empressement me prouve la bonne administration de l'Union St-Joseph du Canada, à laquelle je suis fier d'appartenir.

FRANÇOIS BOULANGER.

Portneuf, 21 avril.—J'accuse réception du chèque de \$963.58, montant de ma réclamation pour la mort de mon enfant Clodomir Gauthier. Veuillez bien accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle ma réclamation a été réglée.

FERDINAND GAUTHIER.

Niagara Falls, Ont., 26 avril.—Je me fais un devoir de remercier la société qui m'a fait parvenir avec promptitude la somme de \$100.00, montant de ma réclamation pour le décès de mon épouse.

JOSAPHAT LABELLE.

Viauville, 24 mars.—Il me fait plaisir de vous faire savoir que j'ai reçu le chèque de M. J. W. Leduc.

JOSÉPHAT BEAUDOIN.

St Lambert, 17 mars.—M. Elzéar Guay remercie sincèrement l'Union St-Joseph pour l'envoi de secours en maladie, au montant de \$20.00.

Ottawa, 2 avril.—J'accuse réception de votre chèque No 8056 au montant de mille piastres en règlement de ma réclamation pour le décès de mon regretté époux, Elzéar Spénard. Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour votre promptitude à régler cette réclamation.

Dme CLARA SPÉNARD.

St-Prime, 10 mars.—J'ai reçu le chèque que vous m'avez envoyé. Je vous en remercie beaucoup et vous prie de croire que je ferai tout mon possible pour encourager une société qui sait si bien soulager les affligés, comme je le suis.

Dame veuve ERNEST MARCHAND.

Ste-Marie, Beauce, 11 avril.—Madame Anaïs Vallée me prie de vous témoigner sa reconnaissance pour l'exactitude avec laquelle la société lui a fait parvenir ses chèques depuis plus d'un an.

LÉON LACROIX, perc.

Nicolet, 1er avril.—Soyez sincèrement remerciés pour le paiement expéditif de mes bénéfices en maladie.

NARCISSE PELLETIER.

Ste-Anne, 8 avril.—Je vous remercie beaucoup de votre chèque en paiement de mon travail pour l'Union St-Joseph du Canada.

CHARLES BOUCHER.

Berthier, Montmagny, 8 avril.—J'ai reçu votre chèque de \$210.00 et vous en remercie sincèrement.

FRANÇOIS MERCIER, fils.

Ste-Eulalie, 12 mars.—J'accuse réception de votre chèque, reçu le 7 courant.

Dme ALEXANDRE HÉBERT.

St-Andrews, 3 avril.—Je vous présente mes meilleurs remerciements pour la promptitude apportée à me payer l'assurance de mon fils Edmond.

Dame F. PAQUIN.

Hawkesbury, 8 avril.—J'ai reçu votre chèque et vous en remercie de tout cœur.

MARIE-LOUISE TROTTIER.

St-Eugène, 30 mars.—Veuillez accepter mes remerciements et mes félicitations pour la prompte réception de \$75.00 de secours en maladie. Le conseil local mérite tout éloge pour son empressement.

HILAIRE BRAZEAU.

Perkins, 19 avril.—J'ai reçu le dernier montant de \$7.13 pour secours en maladie. Je vous en remercie très sincèrement. Dans l'impossibilité où j'étais de travailler, j'ai été très heureux d'appartenir à l'Union St-Joseph du Canada. Grâce à la société, j'ai pu essayer la maladie sans mettre ma famille dans la gêne.

LOUIS CHARBONNEAU.

Marinette, Wis., 27 avril.—Reçu de l'Union St-Joseph du Canada, \$1,000.00, par un chèque numéroté E. 7967, daté du 17 mars 1909, tiré sur la Banque Royale du Canada, payable à Domithilde Hallé, Ottawa, pour décès de son époux, Narcisse Hallé.

FARMERS' & MERCHANTS BANK,
 DOMITHILDE HALLÉ, payée.